



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 février 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 Février 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 Mars 1997

**Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat  
du centre ville - Avenant n° 4 à la convention d'opération**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,  
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,  
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,  
M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT,  
Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN,  
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusées :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU, Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Au vu des résultats des 5 premières années de l'Opération Programmée d' Amélioration de l'Habitat (OPAH) du centre ville de Niort (bilan ci-annexé), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) représentée par son délégué local, l'Etat représenté par Monsieur le Préfet, et le Maire de Niort, ont décidé de poursuivre l'opération pour l'année 1997.

Les objectifs principaux de l'OPAH demeurent la réhabilitation des dessus de commerces, la création de logements conventionnés, et la réalisation ou la mise en commun d'accès permettant la rénovation de logements actuellement inaccessibles au dessus des commerces.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°4 à la convention OPAH avec l'Etat et l'ANAH compte tenu de l'intérêt de cette opération sur le plan économique et social, et pour la poursuite de la revitalisation du centre ville.

Les dépenses et recettes seront inscrites au budget 1997.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON